



Université
de Lomé

CABINET DU PRESIDENT

=====

PERSONNE RESPONSABLE
DES MARCHES PUBLICS

=====

COMMISSION DE CONTROLE
DES MARCHES PUBLICS

=====

07-07-2023

PROCES-VERBAL DE DELIBERATION N° 058/CCMP/07-2023

L'an deux mil vingt-trois et le jeudi six juillet à quatorze heures trente minutes, la Commission de contrôle des marchés publics (CCMP) de l'Université de Lomé, s'est réunie dans la salle de réunion n° 2, sise au lycée de Tokoin 1.

Trois (03) membres étant présents, la commission peut valablement délibérer sur l'étude du rapport d'évaluation des offres et recommandation pour l'attribution du marché relatif à l'équipement de la salle multimédia et des salles de cours en matériels informatiques et de communication audiovisuel (ordinateurs, serveur, écrans de vidéo conférence, haut-parleur, accessoires, etc...) du Centre d'Excellence Régional sur les Villes Durables en Afrique (CERViDA-DOUNEDON), accompagné des originaux des offres techniques et financières des soumissionnaires, ainsi que d'une copie de la version finale du dossier de demande de renseignement de prix (DRP).

Après examen des documents transmis, la CCMP note la régularité du rejet des offres des soumissionnaires à l'étape de l'examen préliminaire, pour des motifs suivants :

- **ALMATIK SARL**, pour n'avoir pas fourni de garantie de soumission contrairement aux exigences du dossier d'appel à concurrence (DAC) et
- **AFRIK CONSULT TELECOM**, pour avoir proposé un modèle d'imprimante qui fonctionne en mode d'impression recto-verso manuel, contrairement aux exigences des spécifications demandées, qui est le mode d'impression recto verso automatique.

Elle note également le rejet, à l'issue de l'examen détaillé, de l'offre du soumissionnaire **IP STORE** pour avoir proposé un délai de livraison de trois (03) mois au plus tôt et de quatre (04) mois au plus tard pour le matériel de communication audiovisuel au lieu du délai d'un (01) mois au plus tôt et de deux (02) mois au plus tard exigé.

En conséquence, la CCMP donne son avis de non objection pour l'attribution provisoire du marché relatif à l'équipement de la salle multimédia et des salles de cours en matériels informatiques et de communication audiovisuel (ordinateurs,

serveur, écrans de vidéo conférence, haut-parleur, accessoires, etc...) du Centre d'Excellence Régional sur les Villes Durables en Afrique (CERViDA-DOUNEDON), au soumissionnaire BUY MORE SARLU, dont l'offre a été évaluée la moins disante parmi les offres techniquement conformes pour l'essentiel, pour un montant toutes taxes comprises de soixante-trois millions cinq cent quatre-vingt-seize mille cent (63 596 100) francs CFA.

Le résultat de l'évaluation devra être notifié à tous les soumissionnaires, sous la forme habituelle, dans un délai de quarante-huit (48) heures à compter de la date de réception du présent avis et le délai réglementaire de recours devra être observé avant la signature du marché.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à dix-sept heures trente minutes.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président et le Rapporteur de séance le jour, mois et an ci-dessus pour servir et valoir ce que de droit.

Ont signé :

Le Rapporteur,



M. YOVO Kwassi

Le Président,



M. BOROZE Tchamye T. E.



Université
de Lomé

CABINET DU PRESIDENT

=====

PERSONNE RESPONSABLE
DES MARCHES PUBLICS

=====

COMMISSION DE CONTROLE
DES MARCHES PUBLICS

=====

Rapport de contrôle du rapport d'évaluation des offres/propositions techniques-financières

Référence et objet du dossier :

BEA 324 / M / P / P / D / C / 2 / 23 relatif au rapport d'évaluation des offres/propositions techniques-financières de marché public de fourniture de matériel scolaire par le CERVA. P. 1515 Lomé

| Critères | Commentaires |
|---|---|
| Vérifications préliminaires (inscription dans le PPM, respect du délai de saisine...) | - Inscrit au PPM - Pas de retard dans la saisine |
| Conformité de la composition de la commission de passation des marchés (CPMP) | - Conforme |
| Rapport d'analyse | - Conforme |
| PV d'attribution | - Conforme |

| Avis | Favorable/Défavorable |
|---------------------------------------|-----------------------|
| Nom et prénom(s) des membres présents | Signatures |
| M. BOROZO Tchamga | |
| M. YOLO Kroumi | |
| Mme FADASSÉ Ngakalaba A. | |
| | |
| | |